

CQP EAE - Certificat de qualification Professionnelle "Enseignant Animateur d'Equitation"**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**LES ECURIES DE BERGERAC
Chantal DEROECK
06.87.44.94.97
deroeck.chantal@gmail.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Tests
Entretien**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'équitation

Prérequis pédagogiques :

Avoir validé au minimum la Capacité Equestre Professionnelle 2 (CEP2) Etre titulaire de la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) Etre titulaire de sa licence fédérale de l'année en cours

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Assurer les cours théoriques et les cours pratiques d'équitation nécessaires à l'apprenant pour acquérir les compétences demandées en fin de formation CQP EAE Mettre en situation pédagogique l'apprenant en ce qui concerne les soins aux équidés, le travail des équidés, l'entretien du matériel, l'entretien des espaces d'évolution, l'accueil du public, la participation aux actions d'animations

Contenu et modalités d'organisation

Le certificat de qualification professionnelle EAE est constitué de quatre unités capitalisables : UC1 : être capable d'encadrer en sécurité un groupe de cavaliers dans le cadre d'une action d'animation équestre UC2 : être capable de participer au fonctionnement de la structure équestre, à la gestion des activités équestres et à la mise en oeuvre des règles de sécurité UC3 : être capable de maîtriser en sécurité les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équidés d'instruction UC4 : être capable d'encadrer en sécurité un groupe de cavaliers dans le cadre d'une action de perfectionnement et de compétition équestre Chaque unité est évaluée séparément. L'évaluation est caractérisée par rapport aux capacités professionnelles fixées, il n'y a pas de note, le résultat est pour chaque UC soit "acquis" soit "non acquis". Il n'y a pas de compensation entre les différentes UC. Il n'y a pas d'ordre imposé dans l'obtention des différentes UC. L'UC2 est validée conjointement par le formateur et le tuteur au cours de la formation ou des mises en situation pratiques et pédagogiques. Le tuteur et le formateur remplissent une fiche d'acquis, selon chaque objectif intermédiaire de l'UC dès lors que l'élève a acquis ces capacités. Les UC1, 3 et 4 sont évaluées en présence d'un jury plénier lors de sessions organisées par la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi - Entreprises équestres (CPRE -EE)

Commentaires sur la durée hebdomadaire Cette formation intervient après un positionnement de l'apprenant. Le volume horaire des UC peut être modulé suivant les besoins de l'apprenant
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte**Validation(s) Visée(s)****CQP enseignant animateur d'équitation - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)****MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?****Suite de parcours****Non renseigné****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00194353	du 01/10/2020 au 11/09/2021	Creysse (24)	LES ECURIES DE BERGERAC		MON COMPTE FORMATION	FPC
00228350	du 05/10/2021 au 10/09/2022	Creysse (24)	LES ECURIES DE BERGERAC		MON COMPTE FORMATION	FPC
00313685	du 04/10/2022 au 09/09/2023	Creysse (24)	LES ECURIES DE BERGERAC		MON COMPTE FORMATION	FPC